



POINT FORT

focus 1/21
février

Sol: utilisation et qualité – un champ de tensions!



Dr. Reto Nebel

membre de la direction du domaine Développement territorial et développement des sites, EBP Schweiz AG, et chargé de cours à l'EPFZ

Hausse des coûts de la production d'eau potable, multiplication des épisodes de crues causés par de fortes précipitations et recrudescence des îlots de chaleur ne sont que trois des nombreux défis dus à une dégradation des fonctions des sols qui se présentent aux villes. Pourtant, la construction, l'érosion, la densification et la pollution continuent à infliger aux sols des dommages irréversibles.

Afin d'aller à l'encontre de cela et de préserver durablement les fonctions du sol, le Conseil fédéral poursuit avec sa Stratégie Sol six buts globaux et ambitieux. Entre autres, il ne devra plus y avoir d'ici 2050 de consommation nette de sol, et les fonctions du sol devront être mieux prises en compte dans la planification et la mise en balance des intérêts.

On le sait depuis longtemps: le sol est une ressource indispensable à la vie et surtout limitée. Mais au cours de ces dernières années, on a assisté à un renforcement de la prise de conscience de la nécessité d'utiliser le sol de manière mesurée demandée par la Constitution, et aussi, dans une certaine mesure, des fonctions cruciales assurées par le sol. C'est ce que montrent plusieurs initiatives politiques telles que la révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire,

largement adoptée en 2013 par les électrices et électeurs suisses. Cela implique une urbanisation de haute qualité vers l'intérieur et l'orientation de la croissance vers les zones urbaines bien équipées et desservies. Les villes ont pour tâche de relever un défi: il s'agit de créer des capacités de logement supplémentaires et des emplois de manière socialement supportable et d'améliorer la qualité urbaine en transformant l'existant. S'ajoutent à cela des exigences toujours croissantes et parfois conflictuelles quant à l'utilisation du bien limité qu'est le sol. Tout doit être possible, et pour tous, sur un espace limité: des surfaces pour l'économie et la société ainsi que pour la mobilité, qui est en pleine mutation, à des mesures d'adaptation au changement climatique en passant par des surfaces écologiquement précieuses. Les attentes sont élevées et ne décroissent pas, bien au contraire.

Afin que dans l'avenir, les villes restent attrayantes et continuent à offrir une haute qualité de vie, elles auront intérêt à relever les défis liés au sol. En effet, la manière dont nous utilisons le sol a des répercussions sur les caractéristiques de celui-ci et sur les fonctions qu'il peut remplir. Or les villes sont tributaires de ces fonctions, aussi variées qu'indispensables à la vie humaine, par exemple la biodiversité, le régime des eaux et le climat local – et elles le seront dans l'avenir plus que jamais auparavant.

R. Nebel

Chère lectrice, cher lecteur,

Notre sol est une ressource indispensable à la vie, et limitée. La hausse des coûts de la production d'eau potable et la multiplication des épisodes de crues ne sont que deux des nombreux défis causés par la dégradation des fonctions des sols qui se présentent aux villes. En même temps, on aspire à permettre une croissance sur une surface limitée et à rendre compatibles des objectifs sociaux, économiques et écologiques. Cette démarche peut donner naissance à des conflits d'intérêts, comme le met en évidence l'interview avec le maire de Frauenfeld.

L'état du sol peut être évalué à l'aide de l'instrument «Indice de qualité des sols (IQS)». Cet outil permet de quantifier la qualité des sols au moyen de leurs fonctions et de mieux en tenir compte dans l'aménagement du territoire. Les premières conclusions d'un projet pilote dans la région de Morges démontrent le potentiel de cette approche.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Inhalt

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session	4
Pleins feux sur l'UVS	5
Agenda	6

INTERVIEW

«L'utilisation durable du sol est une préoccupation de Frauenfeld»


Anders Stokholm
Maire de Frauenfeld

Anders Stokholm-Kirchrath, PLR, est depuis 2015 maire de Frauenfeld et est à la tête du Département des finances et de l'administration centrale. Il est membre du Grand Conseil du canton de Thurgovie. Professionnellement, il a été directeur du centre de sécurité sociale de Thurgovie, président de la commune d'Eschenz (temps partiel), directeur de la fondation Stiftung Zukunft Thurgau, rédacteur à la revue «Reformierte Presse» et pasteur dans la paroisse de Burg à Stein am Rhein.

Quelle est la pertinence du thème du sol pour une commune urbaine?

À Frauenfeld aussi, le sol est un bien rare qui doit servir à couvrir de nombreux besoins différents: vie, logement, travail et mobilité. Nous, au sein de l'administration communale et la population nous penchons sur tous ces aspects conjointement. La pénurie et les différences de besoins débouchent sur des conflits auxquels nous devons contribuer à apporter une solution.

La Stratégie Sol Suisse a-t-elle une importance pour vos activités?

L'ensemble des objectifs de la Stratégie Sol Suisse sont repris dans notre travail, car l'utilisation durable du sol est une préoccupation de Frauenfeld. Toutefois, il existe aussi des conflits d'objectifs. Lorsque la loi sur l'aménagement du territoire et sa mise en œuvre demandent par exemple qu'une grande partie de la croissance démographique se fasse dans les zones urbaines sans pourtant que la surface urbanisée ne puisse être étendue – ce que nous soutenons –, cela ne peut se faire qu'au moyen d'une densification incluant aussi l'utilisation du sous-sol. Obtenir tout partout en même temps est tout simplement impossible.

Menez-vous une politique active du sol? Quels sont vos points forts?

À Frauenfeld, nous avons début 2021 adopté au conseil municipal une stratégie foncière dont va débattre le conseil communal, le

parlement de la ville. Cette stratégie consacre une politique du sol active telle que celle que nous avons déjà menée par le passé. Nous entendons ainsi soutenir les objectifs sociaux, économiques et écologiques de la Ville. Ainsi, la Ville est tenue de créer elle-même des bâtiments d'habitation afin d'encourager le logement à loyer ou à prix modérés et la bonne mixité sociale. Pour que les commerces nouveaux et anciens trouvent de l'espace chez nous, la Ville envisage d'acquérir des biens fonciers et de les mettre à disposition, les bases pour le droit de superficie devant être examinées dans chaque cas. Pour les espaces verts et libres, il faudra également définir les surfaces nécessaires. Sachant que la Ville agit toutefois sur la base des estimations des biens fonciers sur le marché, il est difficile d'acquérir de nouveaux terrains.

Votre ville a fait parler d'elle avec son «compte de crédit de sol»: pourquoi cet instrument a-t-il été instauré, et a-t-il fait ses preuves?

L'acquisition de biens fonciers (terrains et/ou bâtiments) doit se faire rapidement, sans quoi les offres intéressantes sont tout simplement prises par les plus rapides. L'objectif est fixé dans une réglementation relative à la politique du sol de la manière suivante: Afin de promouvoir un développement urbain, économique et social planifié et d'encourager les changements de propriété foncière d'intérêt public, la commune accorde au conseil municipi-

pal un crédit pour l'acquisition de terrains dans la commune ou dans les communes voisines afin qu'elle puisse couvrir ses propres besoins escomptés ou puisse les transmettre à des parties intéressées à des conditions acceptables.

Y a-t-il d'autres mesures ou projets par lesquels vous entendez protéger le bien précieux qu'est le sol?

À Frauenfeld, nous avons une très bonne situation de départ pour développer des projets innovants. Je mentionnerai en premier lieu le projet murgbogen.ch: il consiste à libérer au cours des années à venir de vastes surfaces très bien situées à proximité de la gare, qui jusqu'ici étaient occupées par l'armée, la Ville ou des entreprises industrielles. Avec le parc primé «Murg-Auen-Park», les espaces verts et libres de cette zone sont déjà existants et aménagés. Les surfaces libérées peuvent accueillir la majeure partie de la croissance prévue en matière de logement et d'emploi. On verra donc naître ici un nouveau quartier moderne et innovant qui pourra aussi tout à fait servir de modèle à d'autres.

S'ajoute à cela que l'on a entre l'actuelle vieille ville et le nouveau quartier la caserne municipale, qui joue le rôle de charnière et sera remise dès 2023 par l'armée à la Ville. La Ville souhaite réaliser à cet endroit ce qui s'appellera le Marché de Thurgovie. Avec ces deux grands projets, Frauenfeld sera très sollicitée au cours des vingt ans à venir.

T H È M E

Un outil pour mesurer et préserver la qualité des sols

La fondation sanu durabilitas a lancé en 2018 une démarche nationale pour soutenir des projets pilotes visant à mieux intégrer les sols dans les processus d'aménagement du territoire. Premier projet à livrer ses résultats, la région morgienne a choisi d'élaborer des cartes indicatives et dynamiques de qualité des sols.



Bien que le sol joue un rôle déterminant pour maintenir un cadre de vie de qualité dans les villes et les agglomérations, leur préservation n'est aujourd'hui pas assurée par les processus de l'aménagement du territoire.

Des bases légales existent et règlementent les atteintes portées aux sols, notamment lors de travaux importants. Mais, en raison de données lacunaires ou difficilement interprétables et du manque d'outils adaptés, la qualité des sols n'est pas assez prise en compte dans le cadre des planifications, des plans d'affectation et des permis de construire. On observe ainsi une imperméabilisation croissante des sols dans le tissu urbain et la restauration des fonctions des sols est rarement considérée comme un objectif dans le cadre des projets d'urbanisation.

La région morgienne se dote de nouveaux outils

Afin de répondre à ces enjeux, l'association Région Morges, les communes de la région morgienne et l'Etat de Vaud ont mandaté les Hautes Ecoles de Suisse occidentale afin de dresser des cartes indicatives et dynamiques de qualité des sols.

Élaborées sur la base des données disponibles, ces cartes au 1:5000 permettront d'estimer la capacité des sols à remplir leurs différentes fonctions. Elles seront facilement interprétables par les nombreux acteurs de l'aménagement du territoire et pourront être mises à jour régulièrement. Elles offriront ainsi aux collectivités publiques la possibilité de suivre l'évolution de leur ter-

ritoire et de prendre des mesures pour garantir une gestion durable des sols. Enfin, elles s'accompagneront de cartes de fiabilité mettant en évidence le manque de données dans certains secteurs ou dans certaines fonctions.

Le prototype développé durant la première phase de ce projet pilote a d'ores et déjà suscité un large intérêt et pourrait bien inspirer d'autres villes ou agglomérations.

Des projet pilotes pour tester les indices de qualité des sols

Le projet développé par Région Morges s'intègre dans une démarche nationale menée par la fondation sanu durabilitas depuis 2018, avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement et de la fondation Karl & Sophie Binding. Elle bénéficie également de l'expertise du Centre national de compétences sur les sols.

L'objectif de cette démarche est de soutenir le développement de projets pilotes intégrant la qualité des sols dans les processus d'aménagement du territoire. Plus spécifiquement, il s'agit de tester les apports des indices de qualité des sols (IQS) dans différents contextes administratifs et géographiques.

«Pour les experts, les IQS représentent l'outil le plus prometteur pour répondre aux défis posés par l'artificialisation et la dégradation continue des sols»

Comme dans la région morgienne, ces projets sont conçus et portés par les acteurs locaux. Sanu durabilitas joue un rôle d'initiateur et d'accompagnateur, en assurant un échange entre les experts et une coordination entre les projets. Un nouveau projet devrait voir le jour cette année dans le canton de Fribourg.

Cette démarche s'appuie sur les recommandations du Programme national de recherche 68 « Utilisation durable de la ressource sol », ainsi que sur une publication de sanu durabilitas intitulée « Comment endiguer la consommation de sol ». Pour les experts, les IQS, déjà utilisés depuis plusieurs années en Allemagne et en Autriche, représentent l'outil le plus prometteur pour répondre aux défis posés par l'artificialisation et la dégradation continue des sols en Suisse. De plus, ils s'alignent parfaitement sur la vision et les objectifs posés par la Stratégie Sol Suisse adoptée par le Conseil fédéral en 2020.

La perspective est claire: rassemblons-nous et innovons ensemble!

Nicolas Derungs, socioanthropologue (Dr.) et biologiste, est chargé du programme «sol» chez sanu durabilitas.

Guillaume Raymondon, Guillaume Raymondon, ingénieur territorial et diplômé en sciences politiques est responsable du projet «Indice de Qualité des Sols» pour Région Morges

Sources:

sanu durabilitas - [Indice de qualité des sols](#)
Region Morges - [Stratégie Qualité des sols](#)

Stratégie nationale sur les sols

Les sols forment une ressource rare et non renouvelable d'une grande valeur écologique et économique. Ils remplissent de nombreuses fonctions et fournissent des services d'une importance vitale pour la société tels que la production de denrées alimentaires, la filtration de l'eau potable et la régulation du climat grâce au stockage du CO₂ et de l'eau. Or la gestion actuelle des sols n'est pas durable. Ces derniers subissent des dégradations dues aux activités de construction, à l'érosion, à la compaction et à la pollution. La Stratégie Sol Suisse, adoptée par le Conseil fédéral le 8 mai 2020, doit servir de cadre de référence pour la gestion des sols afin que les générations futures puissent aussi bénéficier des nombreux services fournis par cette ressource.

Sources: OFEV/ARE/OFAG

POLITIQUE

Regard sur la session de printemps

Plusieurs dossiers pertinents pour les villes seront traités au cours de la session de printemps. Du fait du deuxième shutdown, plusieurs objets relatifs au Covid-19 reviennent sur le devant de la scène. Ils se proposent d'amortir les répercussions économiques sur le commerce et l'artisanat ainsi que pour la population. Les autres thèmes importants pour les villes sont la petite enfance et l'eau potable, questions sur lesquelles porteront plusieurs objets.

Loi COVID-19

Le Conseil fédéral propose d'augmenter les mesures de soutien ancrées dans la loi COVID-19. Dans les villes, dans le sillage du deuxième shutdown, de nombreuses entreprises sont menacées de fermeture et risquent de faire faillite. Il est donc crucial que la Confédération les soutienne financièrement, d'autant qu'elles ne sont pas responsables de la situation difficile dans laquelle elles se retrouvent. L'UVS est d'avis que la Confédération doit débiter un volume approprié de contributions à fonds perdu. La même chose s'applique à la loi sur les cautionnements solidaires liés au Covid-19. Lors de la première vague, ceux-ci avaient fait preuve de leur efficacité et doivent donc être rétablis. L'UVS partage sur cette question les revendications d'économistes et d'experts réputés qui demandent une reprise du programme de crédits, qu'ils considèrent comme une mesure de soutien de l'économie éprouvée et efficace. Mais le

commerce et l'artisanat ne sont pas les seuls à souffrir: c'est aussi le cas de la population. La pandémie a fait considérablement augmenter le risque de pauvreté. Un train de mesures doit donc être pris au niveau fédéral pour limiter le risque de pauvreté et la dépendance de l'aide sociale induits par la crise du coronavirus. L'UVS se félicite de cette intervention de la conseillère aux États Carobbio Guscelli. En effet, si les programmes d'aide de la Confédération sont insuffisants, on risque une surcharge de l'aide sociale, dernier filet de secours social. Cela aurait non seulement des conséquences fatales pour les personnes dans le besoin concernées, mais solliciterait aussi financièrement de manière excessive les cantons, les villes et les communes et transférerait les charges sociales sur les échelons inférieurs de l'État.

Petite enfance

La «Loi-cadre visant à promouvoir à l'échelon national l'accueil extrafamilial des enfants», charge le Conseil fédéral d'élaborer en coopération avec les cantons et les communes un plan d'accueil extrafamilial national et abordable pour les parents. De nombreuses villes mettent déjà à disposition une offre très fournie d'accueil extra-familial. Toutefois, la part élevée des coûts supportés par les parents y compris dans les villes peut être l'une des raisons pour lesquelles les familles, et pas seulement celles qui sont socialement défavorisées, ne sont pas toujours en mesure

d'accéder à des offres d'accueil extra-familial pour enfants. L'échelon communal ne peut pas résoudre ce problème seul et est tributaire de la participation de la Confédération et des cantons. L'UVS se réjouit donc de cette motion de même que de l'initiative parlementaire «Pour plus d'égalité des chances avant l'âge du jardin d'enfants». Celle-ci aide les cantons à développer dans le domaine de la politique de la petite enfance une offre basée sur les besoins et à promouvoir la coordination et la mise en réseau entre les acteurs publics et privés.

Protection de l'eau potable

La ressource eau potable doit faire l'objet d'une meilleure protection afin que la population puisse continuer à être approvisionnée en eau potable de qualité et propre. L'objectif est de permettre aux distributeurs d'eau potable, souvent communaux, de fournir une eau potable d'excellente qualité à partir d'eaux de source et d'eaux souterraines sans autre traitement ultérieur significatif et donc à prix avantageux. Une utilisation prospective et restrictive de produits phytosanitaires (PPS) respectueux de l'environnement est un jalon important à cet égard. Compte tenu de l'initiative populaire prochaine sur ce thème, le Parlement examinera lors de la session de printemps plusieurs interventions à ce sujet. L'UVS soutient cette démarche sur le principe, mais s'élève contre sa dilution, comme c'est actuellement le cas pour le projet «Réduire le risque de l'utilisation de pesticides».

Procédures de consultations

Plus de réduction des primes pour les revenus faibles et moyens

L'initiative d'allègement des primes du PS demande que les ménages dépensent au maximum 10 % de leurs revenus pour la prime de caisse-maladie et que la Confédération en assume une plus grande partie. Le contre-projet indirect de la Confédération prévoit lui aussi d'augmenter les dépenses allouées à la réduction des primes, mais considère plutôt que c'est aux cantons qu'il incombe d'agir, et elle ne fait pas explicitement référence aux faibles revenus. L'UVS se félicite de la hausse des dépenses totales allouées à la réduction des primes et souhaite qu'il y ait une clé de répartition équitab-

le entre la Confédération et les cantons. Une majorité des villes trouveraient en outre important que le législateur règlemente la façon dont les ménages à faibles et moyens revenus peuvent être soulagés de manière ciblée.

Des fonds fédéraux sont réclamés en 2021 aussi pour les transports locaux

L'UVS demande que, eu égard à la longue durée de la pandémie et dans l'intérêt de stabiliser l'ensemble du système des transports publics, la Confédération participe aussi à la compensation des pertes de recettes des transports locaux en 2021. C'est ce que l'UVS a précisé clairement lors de la consultation relative au crédit d'engagement pour

l'indemnisation des prestations de trafic régional de voyageurs pour les années 2022 à 2025. L'UVS se félicite qu'en matière de trafic régional, la Confédération projette de soutenir des projets d'acquisition de véhicules sans carburants fossiles ainsi que des projets pilotes innovants. De même, l'orientation consistant à tabler sur un niveau constant et non sur une augmentation des prix des billets et des abonnements va dans le sens de l'UVS. Ceci est lié à l'objectif de faciliter aux voyageuses et voyageurs le retour aux transports publics.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES

Pleins feux sur l'Union des villes suisses

3e Congrès suisse des services industriels: édition numérique



Les villes sont les principaux acteurs de la transition énergétique et de la politique climatique. Leurs services industriels jouent un rôle important pour atteindre l'objectif «zéro émission nette» à l'échelle de la ville. Leurs domaines de responsabilité comprennent entre autres la production et la vente d'énergie climatiquement neutre, l'approvisionnement des villes et l'élimination des déchets. Dans ces activités, les acteurs municipaux rencontrent de nombreux défis et changements dans les domaines politique, sociétal et technologique. Du 22 au 26 mars 2021, dans le cadre de la première édition en ligne du Congrès des services industriels sous forme de cinq séances en ligne, l'Union des villes suisses et sa section Association suisse Infrastructures communales ont préparé deux séances du midi (les 23 et 25 mars).

www.stadtwerkekongress.ch

Résultats de la première Smart City Survey: les activités se multiplient



Une smart city se caractérise par la digitalisation, la mise en réseau, la participation et l'efficacité. Ces facteurs se traduisent par une amélioration de la qualité de vie et de la durabilité ainsi que par une baisse de la consommation de ressources. Telles est l'une des conclusions de la «Swiss Smart City Survey», publiée le 28 janvier. L'étude a été réalisée par la ZHAW, et l'Union des villes suisses y a participé parmi plusieurs autres partenaires. 84 villes ont pris part à l'enquête. Environ la moitié d'entre elles travaillent aujourd'hui déjà sur le concept de «smart city». Toutefois, seules 15 poursuivent d'ores et déjà une stratégie concrète. Les éléments de la smart city sont par exemple la smart governance, l'«eBau» ou l'eDéménagement. Deux tiers des villes confirment que pour définir leurs objectifs stratégiques ou de développement, elles s'inspirent d'autres villes. L'étude interactive Swiss Smart City Survey publiée à titre de source d'inspiration les fiches d'information des villes qui y consentent. La «Swiss Smart City Survey» sera réalisée tous les deux ans. Il serait souhaitable que davantage de villes

encore puissent participer à la prochaine édition.

www.uniondesvilles.ch

Petite enfance: les villes préconisent une politique active



Une bonne politique de la petite enfance améliore le bien-être des enfants et des parents, renforce l'égalité des chances et a une haute utilité sociale. Ce thème, de la plus haute importance pour les villes, est placé tout en haut de l'agenda politique. Dans le rapport publié le 3 février, le Conseil fédéral effectue certes un bon état des lieux, mais il reste très hésitant quant aux propositions d'action concrètes, se limitant à des adaptations dans le cadre juridique existant. Pour l'Union des villes suisses, c'est trop peu: elle demande dans un document de positionnement une clarification des responsabilités et la participation financière de tous les échelons de l'État. Pour ce faire, un amendement de la Constitution est nécessaire: le Parlement s'apprête à se pencher sur la question.

www.uniondesvilles.ch

Consignes de vote: Oui à l'e-ID, non à l'interdiction de se dissimuler le visage



Pour les votations du 7 mars, le comité de l'Union des villes suisses a décidé des mots d'ordre suivants: oui à la loi sur l'identité électronique (e-ID), non à l'initiative populaire sur l'interdiction de se dissimuler le visage. La loi e-ID crée un cadre important et porte un coup d'arrêt à la prolifération incontrôlée des comptes électroniques. Elle est censée limiter le risque d'abus et améliorer la protection des données. L'identité électronique restera volontaire, la vérification de l'identité restera du ressort exclusif de la Confédération. La loi offre aux particuliers, mais aussi aux villes la possibilité d'établir une e-ID. Pour beaucoup de ces dernières, la loi e-ID constitue donc une grande chance de faire avancer leurs stratégies de digitalisation. D'autre part, l'Union des villes suisses rejette l'interdiction de se dissimuler le visage. L'initiative populaire ne contribue pas à la protection de la sécurité publique.

www.uniondesvilles.ch

Brèves

Plateforme marchés publics

La plateforme de connaissances sur les marchés publics responsables (PAP) permet aux services d'achat de tous les échelons de l'État de trouver des informations et des instruments sur les marchés publics durables. La PAP est le fruit de longues années de coopération tripartite réunissant la Confédération, les cantons ainsi que les villes et l'UVS. La plateforme sera inaugurée officiellement le 30 mars à l'occasion d'un colloque en ligne sur les marchés publics durables.

www.woeb.swiss

Prix du fédéralisme 2021

La «Fondation ch» honore depuis 2014 l'engagement en faveur de la Suisse fédérale dans toute sa diversité par le Prix du fédéralisme. Les lauréates et lauréats seront désormais sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidatures et recevront la somme de 10 000 francs en accompagnement du prix. Il est encore possible de déposer une candidature jusqu'au 1er mars.

www.chstiftung.ch

Toolbox Food Waste

En Suisse, un tiers des aliments est perdu avant d'avoir atterri sur l'assiette. L'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) donne aux cantons et aux villes et communes le mandat légal de s'impliquer dans la limitation des déchets. La boîte à outils montre les possibilités dont disposent les pouvoirs publics pour s'engager en faveur de la réduction des déchets alimentaires.

www.pusch.ch

La migration dans les agglomérations

C'est dans les communes d'agglomération que les mutations sociétales sont les plus perceptibles. Cependant, ce n'est pas la migration en soi qui fait peur, mais les effets corollaires liés à la croissance, comme l'intensification de l'activité du bâtiment, l'augmentation du trafic ou l'appauvrissement de la vie sociale. C'est ce que montre une étude réalisée par la Commission fédérale des migrations dans huit communes d'agglomération.

www.ekm.admin.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 8 - 11 juin 2021** **Suisse Public** à Berne (nouveau: avec Suisse Public Smart)
Informations: suissepublic.ch
- 26/27 août 2021** **Journée des villes 2021** à Thoun
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 26 mars 2021** **Initiative des villes pour la formation - Conférence annuelle «La diversité comme opportunité»** à Coire
Informations: David Hauser, téléphone 052 267 55 18, info@staedteinitiative-bildung.ch
- 20 avril 2021** **Forum de printemps de la Conférence des villes pour la mobilité**
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 11 juin 2021** **Initiative des villes pour la politique sociale - Conférence de printemps**
Informations: Katharina Rüegg, téléphone 052 267 59 57, info@initiative-villes.ch

Divers

- 11 - 14 mars 2021** **Energissima – Forum pour les représentants des communes et les députés** à Bulle
Informations: www.energissima.ch
- 22 - 26 mars 2021** **3. Congrès des services industriels «Les services publics municipaux en transition»** en ligne un webinaire chaque midi (Patronage: UVS)
Informations: www.stadtwerkekongress.ch
- 30 mars 2021** **Conférence en ligne sur les marchés publics durables**
Informations: www.bkb.admin.ch
- 26 mai 2021** **Journée suisse de la lecture à voix haute 2021**
Informations: journee-de-la-lecture.ch
- 27/28 mai 2021** **Conférences nationales sur le fédéralisme** à Bâle
Informations: www.kdk.ch
- 18 juin 2021** **L'économie sociale et solidaire et l'agriculture écologique** à Berne
Informations: www.unibe.ch
- 1/2 juillet 2021** **19e Congrès photovoltaïque national** à Berne
Information: www.swissolar.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
 Rédaction: Renate Amstutz, Barbara Brechbühl, Dominic Blumenthal, Franziska Ehrler, Michael Felber, Martin Flügel, Marlene Iseli, Olivier Keller, Marc Moser, Maja Münstermann, Paul Schneeberger;
 traduction: proverb; Photos: photo page 1: Rolf Siegenthaler; portrait page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.
 Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
 Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch